

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2023

RELATIF AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 809)

Tombé

AMENDEMENT

N° AC106

présenté par

Mme Élisabeth Martin, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 14 A

Compléter cet article par la phrase suivante :

« Il évalue l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement nous souhaitons intégrer l'évaluation de l'accessibilité pour les personnes à mobilités réduites au rapport que réalisera le Cour des comptes après la tenue des jeux olympiques.

Le Gouvernement assure que les Jeux olympiques de 2024 doivent être « parfaitement accessibles ». Or, l'association APF France Handicap est particulièrement inquiète de l'insuffisance des dispositifs prévus, jusqu'à évoquer un « scénario noir » pour les 350 000 personnes handicapées prévues sur les JO 2024. L'association craint notamment le manque de chambres adaptées dans les hôtels parisiens (3450) et le manque d'accessibilité des moyens de transport (seules 3 % des stations de métro sont accessibles).

En octobre dernier, le ministre des Transport Clément Beaune affirmait être « en regard sur nos objectifs d'accessibilité dans les transports et les gares en particulier » et qu'il fallait « mettre les bouchées doubles ».

La présidente d'APF France handicap, dans une tribune du 5 février 2023, évoque « un scénario catastrophe pour les personnes en situation de handicap » en soulignant d'autres fausses notes, par exemple le pourcentage retenu de places réservées aux personnes en fauteuil roulant serait la norme internationale (0,8 %) et non française (2 %).

Afin d'enfin imposer l'importance de ce sujet trop souvent mis de côté, il convient d'évaluer a posteriori l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux jeux olympiques.